

---

**Présents** : M. Michel GAUDET (Président), Mme Andrée DELERON, MM. Henri CASSOU CONTE, Didier DARRIET, Michel DESCHAMPS, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI et Claude ROUMAGE.

**Absents excusés** : MM. José BEYNEY, Michel BIRON, Patrick DARRICARRERE, José DORRONSORO, Jean-Claude FERRANDEZ, Jean-Marie FOURTAGE, Jean-Claude POINTET et Philippe SANCHO.

**Assiste** : Mme Marie-Christine MEYROU.

---

En l'absence de Michel GAUDET retardé, Vincent GUICHARD ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et au Président Alexandre GOUGNARD.

Alexandre GOUGNARD, Président du District, a souhaité participer à cette réunion pour faire passer un certain nombre de messages concernant le traitement et le suivi des dossiers et précise qu'il faut faire davantage de pédagogie, expliquer aux Mairies, les alerter, les aider :

- Un dossier incomplet ne doit pas être transmis à la LFNA, il y est bloqué et ça le retarde.
- Un dossier incomplet ne doit pas être traité par téléphone, il faut se déplacer.
- La sectorisation est définitivement terminée, on intervient sur la Gironde.

Il demande que la commission travaille sur la réalisation d'une plaquette d'information qui sera une aide pour les clubs et pour les Mairies dans le montage de leurs dossiers F.A.F.A. ou pour les travaux à venir sur leurs infrastructures sportives (présentation du District et de ses attributions – modalités pratiques pour tout dossier d'investissement d'infrastructures – nom et coordonnées de la personne à contacter...).

Il souhaite créer une cellule d'assistance (1 élu, 1 salarié) qui ira, la saison prochaine, présenter aux clubs et aux Mairies l'organisation et les infrastructures qu'ils doivent avoir pour réaliser leurs projets.

A cet effet, il demande que le fichier de tous les terrains existants soit mis à jour, répertoriant en priorité les terrains sur lesquels les clubs s'entraînent et jouent.

Un courrier sera envoyé aux municipalités qui ont un terrain en inactivité, mais il faut d'abord s'occuper des terrains sur lesquels il y a de la pratique.

Le club de LUSITANOS – CENON vient d'accéder en D1-Club VIP.

Le Président indique qu'une dérogation d'un an (saison 2019/2020) lui a été accordée par le Comité Directeur pour la mise en conformité des installations du stade Léo Lagrange à CENON.

Alexandre GOUGNARD va prendre personnellement contact avec la Mairie.

Les tests in situ sont faits tous les 5 ans, il demande s'il y a un suivi par la C.D.T.I.S. ?

M. Vincent GUICHARD indique que tous les terrains synthétiques sont classés par la C.R.T.I.S. et qu'actuellement la C.D.T.I.S. ne fait pas ce suivi : il n'y pas beaucoup de terrains synthétiques en Gironde, s'il faut être vigilants nous le serons.

Point sur les visites de classements des Terrains, des éclairages et des salles de Futsal, depuis notre dernière réunion du 09.07.2019.

- C.D.T.I.S. : terrain : 1 et éclairage 1.
- C.R.T.I.S. : terrains : 7 et éclairages : 4.

Visites à venir :

- Tableaux échéanciers terrains, éclairages et salles, envoyés à chaque membre le 12.08.2019.
- Points avec les membres présents sur les visites et contrôles des éclairages à faire en Gironde.

Procès-verbal des classements :

- Voir sur le site du District de la Gironde.



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL  
CDTIS  
LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019 - BRUGES

Informations :

- FLOIRAC, stade de la Burthe n°4, NNI : 331670204, niveau 6 SYE en attente des tests in situ, M. Vincent GUICHARD propose à M. Michel DESCHAMP, de faire la visite (urgent) de ce terrain mardi 24 septembre 2019 à 10h30.
- CENON, stade Léo Lagrange, NNI : 33 119 01 01, contact pris avec la Mairie, objet : terrain plus classé. Mail à la Mairie pour avoir un échéancier des travaux à venir, pour permettre un classement en niveau 5. Réponse de la Mairie, elle propose de faire les travaux sur 2020/2021 et 2022.
- PESSAC, contact pris avec la Mairie, objet : point sur les installations et salles classées et non classées.

Tour de table :

Vincent GUICHARD, informe les membres :

- qu'il a pris contact avec les Mairies de Baurech, St Magne de Castillon, Marcenais, Cessac et Margueron.
- que la Mairie de Cenon, ne souhaite pas classer les gymnases du Morlette et de Marèque.

Michel GAUDET, étant présent en fin de réunion, M. Vincent GUICHARD, lui fait un rappel de nos discussions.

Fin de la réunion à 16h30

Andrée DELERON  
Secrétaire

Michel GAUDET  
Président de la CDTIS